



Un locataire de la résidence le Cairn, sur son balcon.

HANDICAP

# VOUS HABITEZ CHEZ VOS PARENTS ? NON !

À PAU, UNE PARTIE DE LA RÉSIDENCE LE CAIRN EST RÉSERVÉE À DE JEUNES ADULTES DÉFICIENTS. UN GRAND PAS VERS L'AUTONOMIE.

Il est près de 18 heures quand Rémi déboule dans la salle commune de la résidence. Tout sourire, il serre les mains, claque des bises, jette un coup d'œil au tableau d'affichage où est inscrit l'emploi du temps de chacun. Il a rendez-vous chez son médecin et il disparaît dans la minute. Seul. Rémi est un jeune adulte intellectuellement déficient. Comme lui, ils sont quinze à louer un appartement dans la résidence Le Cairn et à goûter une autonomie maximale. « Cette structure innovante est unique en Aquitaine. Elle a nécessité un travail de six à sept années de gestation », fait savoir Patrick Renard, président de Vivre en ville, l'association paloise qui est à l'origine du projet.

Dans la partie supérieure de ce tout nouvel immeuble du boulevard Alsace-Lorraine, une quinzaine d'appartements supplémentaires est occupée par de jeunes valides. Elle est gérée par une autre association, Habitat Jeunes Pau Pyrénées.

Moins qu'une tentative de cohabitation, Le Cairn est avant tout une marche en avant vers l'autonomie de personnes déficientes qui ont très souvent grandi dans la dépendance à l'autre. « C'est la première fois que je vis seule en appartement », sourit Hélène en nous ouvrant sa porte. Comme ses camarades, elle prend tous les jours le bus pour rejoindre l'un des établissements et services d'aide par le travail (Esat) de l'agglomération paloise. À noter que l'un des locataires travaille, lui, en milieu ordinaire.

Un encadrement minimum pose un œil bienveillant sur les résidents. Matin et soir, deux éducatrices assurent une permanence. Pas question cependant, pour l'équipe éducative, de s'immiscer dans la vie de ces jeunes. « Nous travaillons sur la confiance et l'autonomie de chacun. La petite taille du groupe nous permet d'être au plus près des individus », explique l'éducatrice spécialisée, Marianne Paparemborde.

## Une étonnante assurance

Dans les parties communes de la résidence entièrement sécurisée, un joyeux défilé de parents vient ajouter au grand esprit de famille qui anime Le Cairn. « Cet habitat correspond à ce que nous avons imaginé pour notre fils », témoigne la mère de Julien, Maguy Becque. « Ici, il est véritablement considéré comme une personne à part entière. Au quotidien, ça nous fait du bien. » Son époux, Bernard, en revient à peine : « Nous sommes encore étonnés de l'assurance que Julien a acquise. Aujourd'hui, il s'affirme et prend des décisions, alors qu'il n'était absolument pas demandeur d'un appartement ! »

Ce soir, Estelle et Rémi ont invité un ami à dîner. Dans la partie cuisine du salon ouvert à tous, ils préparent leur repas. Les éducatrices veillent à distance. Estelle et Rémi forment un couple depuis quatre ans. Une porte permet à leurs appartements de communiquer. Le droit à l'affectivité et à la sexualité des jeunes déficients intellectuels est



## PAROLE D'ÉLU

« Ce projet est extrêmement positif. Il symbolise à lui seul les grands enjeux de nos politiques de solidarité. Il est la preuve que la mixité et l'inclusion sont possibles, mais surtout souhaitables. C'est comme cela que l'on réussira à inverser notre regard, afin de s'attacher en premier lieu aux capacités et aux qualités des personnes, et non à leur handicap. Dans cette marche vers le maximum d'autonomie souhaitée, l'accès à un logement est primordial. C'est pourquoi nous privilégions ces logiques d'inclusion sociale, couplées à des services. Il faut également multiplier les transitions entre le travail protégé et le travail en milieu ordinaire. Nos efforts vont en ce sens. »  
**Stéphane Coillard**, vice-président du Conseil général, chargé du handicap.

l'un des objectifs affichés par l'association Vivre en ville. Tant elle se passe sans accroc, la cohabitation avec les résidents valides en devient presque anecdotique. « Les choses se font naturellement », témoignent Caroline et Johan, locataires de l'un des studios d'Habitat Jeunes Pau Pyrénées. « Nos contacts avec les jeunes déficients sont même plus nombreux qu'avec les autres résidents », sourient-ils.

Plus que tout, Le Cairn offre une inestimable assurance sur l'avenir. Qu'arrivera-t-il, en effet, le jour où les parents ne seront plus là pour s'occuper de leurs enfants intellectuellement déficients ? Les savoir autonomes et les voir s'épanouir sans eux est probablement leur plus grande satisfaction. Francis Soubies, dont le fils Mathieu réside au Cairn, ne cache pas un soulagement certain : « Désormais, nous envisageons l'avenir d'une manière beaucoup plus sereine. » ■



Un encadrement minimum pose un œil bienveillant sur les résidents. Matin et soir, deux éducatrices assurent une permanence.

## ► DEUX ASSOCIATIONS, UN BUT

Ouvert en septembre 2012, Le Cairn est né du travail de deux associations. À l'origine du projet, Vivre en ville regroupe des parents de jeunes adultes déficients intellectuels. Quant à Habitat Jeunes Pau Pyrénées, elle gère notamment un parc de logements qu'elle met à la disposition de jeunes en démarche d'indépendance.

## ► LE FINANCEMENT DU CG64

Le Conseil général finance les postes d'encadrement des jeunes : éducateur spécialisé, moniteur-éducateur et aides médico-psychologiques, soit 7,75 équivalents temps plein. Il assure notamment les charges relatives aux locaux communs ainsi que la prestation de l'association Habitat Jeunes Pau Pyrénées. L'État, la communauté d'agglomération Pau-Pyrénées et la ville de Pau ont financé la construction de l'immeuble. Tous les jeunes résidents participent au paiement de leur loyer.